

fait retentir le nom de mon maître, Jésus, Sauveur du monde.

“ Non, non, pauvres ennemis, puissances d'un moment, quand vous auriez abattu le trône du pape, vous n'en auriez pas fini avec l'Église ni avec le pape !

“ Mais vous, mes amis, fatigués et découragés, qui ouvrez les yeux dans la nuit, ne vous laissez ni prendre par l'abattement, ni surprendre par l'illusion. Ne faites pas le mal, sous ce prétexte que Dieu en peut tirer le bien ; ne cessez pas de ramer, quoique Dieu puisse mener la barque ; ne rêvez pas des lendemains glorieux à des journées coupables. L'histoire nous prouve que le lendemain des révolutions ne s'appelle pas le progrès ; la maison a beau être assurée, ne mettez pas le feu et ne justifiez pas les incendiaires. L'espérance doit être une vertu virile, non une gageure fataliste, une bavarda mystique, une hallucination puérile.

“ Quelques-uns croient que tout sera pour le mieux, si le pouvoir temporel se transforme.

“ Je leur rappelle que tous les évêques du monde réunis en assemblée l'ont déclaré utile à l'Église, et que tous les politiques du monde ont cherché une autre garantie d'indépendance sans la découvrir encore.

“ Dans l'état actuel des nations, quand la liberté de l'Église est partout liée et niée, imaginez-vous que le pape soit le sujet d'un souverain quelconque, même le meilleur, obligé aux relations d'un évêque avec le préfet même le meilleur.

“ En tous cas, en face de l'avenir, que savez-vous ?

“ Ne détruisez pas, ne pouvant, ni créer ni défendre, ni prévoir.

“ Que sais-je moi-même ce qui se passera dans deux ans ?

“ Peut-être serai-je mort, et c'est pourquoi, entre autres raisons, j'ai voulu soulager ma conscience en parlant aujourd'hui.

“ Je suis vieux et fatigué par de longs combats. Mais le saint vieillard du Vatican a bien plus souffert et bien plus combattu ! Avec quelle admirable sérénité cependant il conserve, il répand l'espérance.

“ Le jour même où M. le ministre des cultes écrivait aux évêques de France, Pie IX bénissait les officiers et les soldats français, conduits par leur chef, fils d'un héros du premier empire. Aimant à rappeler les services qu'il a reçus de la France, le saint père s'est écrié. “ Je prie Dieu qu'il inspire à l'Empereur et aux souverains la justice, *justitiam et judicium* !

“ Justice ! c'est bien le mot que je veux une fois de plus prononcer avec lui et pour lui devant Dieu et devant les hommes.

“ Il résume tout ce que j'ai voulu dire.

“ Si les évêques ne sont pas libres de publier les paroles du chef de l'Église, déjà défigurées par les journaux, cela n'est pas juste.

“ Si le Piémont, favorisé dans ses desseins, est placé au poste glorieusement occupé par la France, cela n'est pas juste.

“ Si l'on parle des réformes demandées à Rome, et si l'on se tait sur les attentats ordonnés à Turin, cela n'est pas juste.

“ Si l'on voit dans les dernières paroles du pape autre chose que la légitime proclamation de la vérité immuable, que la nécessaire condamnation de la liberté illimitée, cela n'est pas juste.

“ Si l'on oublie que la religion de Jésus-Christ est,

a été, sera la divine bienfaitrice des hommes, la consolatrice et la réformatrice du monde, cela n'est pas juste.

“ Vous, mon Dieu, vous êtes juste, et je vous confie mes peines, mes efforts et mes inébranlables espérances !

FÉLIX, évêque d'Orléans.

Samuel Champlain.

FONDATION DE QUÉBEC. (1608.)

IV

Ce fut donc le 3 juillet de l'année 1608 que Champlain débarqua à Kébec avec l'intention d'y former “ cet établissement dans la grande rivière du Canada qui deviendrait probablement un jour la porte de la Chine ” ainsi que l'avait assuré de Monts au bon roi Henri IV.

Mais ce projet chimérique de pénétrer en Chine par le Nord du Canada, si vraisemblable qu'il pût paraître alors, ne nous semble cependant qu'avoir été un prétexte adroit et spécieux entre les mains du calviniste de Monts, pour dissimuler, aux yeux d'une foule de marchands aussi intéressés que lui, sous l'apparence d'une entreprise à la fois patriotique et désintéressée, — tout l'odieux de son monopole de la traite, à en juger surtout par les premiers colons qui furent donnés à Champlain et le peu de ressources que l'on mit à sa disposition.

Quoiqu'il en soit, aussitôt que Champlain eut planté sur les bords du St. Laurent, en signe de prise de possession, le drapeau fleurdelisé de la France, il traça l'enceinte de sa ville et distribua l'ouvrage entre ses hommes, chacun travaillant suivant sa spécialité.

Comme il importait de mettre les vivres et les marchandises à couvert, on commença par élever le magasin qui fut placé au lieu où est présentement l'église de la basse-ville ; l'on y joignit trois corps de logis à deux étages. Un fossé ayant six pieds de profondeur et quinze pieds de largeur entourait tous les bâtiments. Entre le fossé et la rivière fut dressée une plate-forme sur laquelle on mit des pièces de canon pour la défense de l'habitation. La place qui est aujourd'hui devant l'église de la basse-ville fut dès lors réservée ; elle mesurait de cent à cent vingt pas de longueur, sur cinquante ou soixante de largeur. (1)

Tandis que ces travaux se poussaient avec vigueur “ pour le compte du Sieur de Monts, ” (2) Champlain fit défricher au pied du cap, tout le long du fleuve, une assez longue étendue de terrain, ce qui forma une espèce de jardin dans lequel on sema différentes graines qui levèrent et grandirent à souhait. On y planta aussi des vignes, des noyers, des cerisiers et autres arbres ou arbustes fruitiers qui croissaient alors en grande abondance et à l'état sauvage, aux alentours de l'habitation.

Jusqu'ici Québec paraît surgir sous d'assez riants auspices sur la rive septentrionale du grand fleuve ; bien des orages cependant doivent menacer son berceau, et dès les premiers jours, son existence va être compromise par ceux-là mêmes qui devraient sembler les plus intéressés à défendre et à conserver leur propre œuvre.

(1) M. l'abbé Ferland liv. 11 ch. 1 p. 143.

(2) Lescaurbot.